

JUDI, 25 OCTOBRE 1888.

ACTUALITÉS

On nous informe que la nouvelle de la division de l'archidiocèse de Montréal est inexacte. L'archevêché de Montréal n'en a pas entendu parler.

Nous lisons dans le *Citizen* de ce matin : Un journal de cette ville ayant dit que M. Marsan, directeur des Ecoles Séparées, était l'auteur du complot de la sécession de ce Bureau, du 19 septembre, publié dans le *Citizen*, c'est notre devoir de déclarer que c'est faux.

Le *Messenger*, de Lewiston, fait remarquer que c'est la première fois que le vote canadien-français semble être recherché dans les élections présidentielles.

Chaque parti, dit-il, fait tous ses efforts pour capter nos suffrages. Il est vrai qu'il y a quatre ans on avait compris, en certains endroits, l'importance de s'occuper de cet élément trop longtemps délaissé; mais, cette année, le mouvement est général. Les républicains ont même importé des orateurs du Canada, qui s'étaient offerts au plus haut enrichissement et qui, étant refusés par le comité démocratique, se sont naturellement jetés dans les bras des républicains.

Le *Messenger* conseille à nos nationaux de se rallier à la candidature du parti démocrate, pour cette raison que les républicains, tout en occupant le pouvoir dans l'Etat depuis des années, n'ont jamais donné un seul emploi à nos compatriotes.

Le Prince de Galles est en ce moment à Paris, et sa visite n'est pas dépourvue de signification politique, au dire de certaines personnes. Les journaux font même des commentaires à ce sujet.

Le prince de Galles, dit l'*Intransigeant*, est le bienvenu parmi nous. Il est toujours heureux de venir en France où il n'est pas exposé à rencontrer à chaque instant l'empereur d'Allemagne. Le prince de Galles respecte sa nation, et les humiliations infligées à sa sœur ont fait de lui l'ennemi implacable de son neveu.

Dans les Français doivent reconnaître ce fait. L'héritier de la couronne d'Angleterre a fait preuve d'une grande fermeté pendant les récents événements et son attitude devrait donner à réfléchir au jeune et turbulent Guillaume.

Le prince de Galles s'est maintenu séparé des colères de ses parents prussiens; cet événement a eu sur les affaires d'Europe une très grande influence que ne fera qu'augmenter avec le temps.

L'ETENDARD ADMONÉTÉ

L'Électeur vient d'admonester l'Étendard d'une façon un peu rude. Notre confrère de Québec fait comprendre à l'Étendard qu'il lui faut se soumettre ou se démettre, et qu'il lui faut reléguer avec les vieilles lunes les airs d'opposition qu'il affecte à l'égard de certains libéraux. Voici d'ailleurs toute la question telle que nous la trouvons relatée dans l'Électeur et nous avons hâte de voir qu'elle repose et fera notre conférence de Montréal.

L'Étendard d'hier contient ce qui suit :

Nous lisons dans la *Vérité* : "D'après certaines rumeurs, il serait question de l'entrée de l'hon. M. de Boucherville dans le ministère local. Inutile pour nous de dire avec quel plaisir nous verrions l'arrivée d'un tel homme dans le conseil exécutif de notre province. Son honnêteté nous serait une garantie bien grande pour l'avenir, et cela nous débarrasserait pour longtemps de l'homme qui signait naguère des billets sans en connaître ni le nom ni la raison d'être; ce qui ne serait pas à dédaigner assurément."

Nous partageons l'opinion du confrère; mais nous ne croyons pas, malheureusement, que la chose soit probable. L'Électeur avait avoir reproduit ce qui précède, ajoute :

Cette polissonnerie, qui était sans importance dans les colonnes de la *Vérité*, devient quelque chose de plus, celle de l'Étendard qui, en la publiant, en prend la responsabilité.

Il est juste de définir la situation, et de rappeler à l'Étendard :

1. Que cette polissonnerie est dirigée contre un des chefs les plus respectés du parti national;

2. Qu'elle est inspirée par un faux sautoir et un parjure qui est trop souvent en tête à tête avec les rédacteurs de la *Vérité*;

3. Que, si l'hon. M. Mercier n'a pas laissé insulter les conservateurs nationaux, il ne laissera non plus insulter les libéraux nationaux.

Convaincu que cette polissonnerie a été publiée hors la connaissance du directeur de l'Étendard, nous espérons qu'il va s'exprimer de la répudier.

OUVRAGE PERMANENT

La saison d'hiver qui va bientôt s'ouvrir est, malheureusement pour un grand nombre d'ouvriers dans Ottawa, Hull et les environs, une saison de chômage et de gêne.

Cela ne devrait pourtant pas être dans un centre comme celui-ci, où existent tous les éléments nécessaires à la fondation de manufactures de toutes sortes. Il y a dans Ottawa

et dans les environs des capitalistes assez puissants, des pouvoirs d'eau assez abondants, et le district environnant est assez riche en produits de toute sorte pouvant fournir la matière première à plusieurs industries; que nous devrions voir surgir des manufactures parmi nous, comme il en surgit tous les jours à Montréal, Toronto et autres villes moins importantes du Canada.

Mais ce qui fait défaut ici, c'est l'esprit d'entreprise. C'est un sentiment de crainte et un manque de confiance en nos propres forces qui font que nos capitalistes préfèrent laisser leur argent dans les banques à trois ou quatre pour cent d'intérêt plutôt que de le placer dans des exploitations ou des industries qui non seulement leur rapporteraient de bons profits mais encore donneraient de l'emploi tout le long de l'année à nos braves ouvriers qui, pour la plus grande part, voient arriver avec la fermeture des usines à l'automne, le chômage pour six mois de l'année, à moins qu'ils ne veuillent s'enfoncer dans la forêt comme bûcherons.

Il s'agit donc de réagir contre ce sentiment de crainte et ce manque d'esprit d'entreprise chez nos capitalistes. Ce devoir incombe à la presse et à nos hommes publics. Pour notre part nous sommes bien décidés à le remplir et nous croyons que tous ceux qui sont à la tête des affaires, soit gouvernementales ou municipales devraient inscrire sur leur programme l'article suivant : "Établissement de nouvelles manufactures."

Que l'on ne dise pas que la chose est impossible lorsque nous avons sous les yeux l'immense industrie fondée par le seul génie et l'esprit d'entreprise d'un homme arrivé en ce pays avec des moyens très limités. Nous voulons parler des établissements manufacturiers de M. E. B. Eddy à Hull. Ces établissements ne comprennent pas seulement le sciage du bois comme beaucoup le croient, mais la manufacture du bois sous toutes ses formes.

Nous trouvons dans un journal du Nouveau Brunswick, le *daily Telegraph*, une description des usines de la compagnie manufacturière E. B. Eddy, que nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs. Ce sera un moyen de faire connaître ce que peut l'esprit d'entreprise, et aussi d'inspirer aux capitalistes le désir de suivre les traces de M. E. B. Eddy. Voici cet article :

"L'établissement monstre de la compagnie manufacturière de E. B. Eddy, de Hull, surpasse en importance et en étendue tout autre fabrique de bois en existence sur le continent européen. Depuis 1851 le nom de M. E. B. Eddy est intimement lié à l'industrie du bois en Canada, et son établissement peu considérable dans les commencements, est aujourd'hui le plus vaste du genre dans le monde. Nos lecteurs croiront peut-être cette assertion exagérée, mais nous avons consulté toutes les autorités à notre disposition, et nous ne connaissons aucune part d'établissements aussi considérables que ceux de M. E. B. Eddy, à Hull."

Le nombre de constructions que M. Eddy a dirigées à Hull, tant pour ses différentes industries que pour ses entrepôts, dépasse cinquante et couvre une grande étendue des rives de l'Ottawa près de Hull. Les décrire en détail serait une tâche trop longue. Qu'il nous suffise de mentionner deux séries considérables, la fabrique des portes et fenêtres, la fabrique de boîtes, la fabrique de seaux et cuves en bois et planches à laver, la fabrique d'allumettes, la fabrique de seaux et cuves en paille, l'usine des forges, les remises pour le bois et les voitures, les écuries pour les chevaux, vingt hangars où l'on fait sécher le bois à la vapeur, les trepôts pour le benzine, l'huile de lin, les bureaux d'expédition, les bureaux d'administration, etc., etc.

Chaque département est séparé et sous la direction d'un chef habile. Des améliorations considérables sont faites tous les jours dans la fabrique d'allumettes qui produit maintenant 500,000 grosses par année. Les dernières améliorations sont l'invention d'une presse à imprimer sur les boîtes de bois et la construction d'une machine à fabriquer les boîtes de papier pour les allumettes.

La fabrique de seaux et cuves produit par année 600,000 seaux, 75,000 cuves, 80,000 planches à laver, et cette production pourrait être augmentée si la demande devenait plus considérable. Ces différentes industries, unies au travail des bûcherons dans les bois pendant l'hiver, emploient annuellement de 3,000 à 6,000 personnes et les salaires à payer s'élèvent en moyenne à \$10,000 par semaine. Inutile d'ajouter que cet immense établissement est en mesure de fournir à tout le Canada, et c'est ce qu'il fait. M. E. B. Eddy est le président et gérant-général de la compagnie manufacturière E. B. Eddy, et M. Rowley, autrefois gérant de la banque British North America, à Ottawa, en est l'habile secrétaire et administrateur financier.

Affaires des Ecoles Séparées

Réflexions sérieuses aux catholiques canadiens français d'Ottawa qui comprennent leurs devoirs au sujet des écoles catholiques.

Le public remarque d'abord l'inconsistance de M. Marsan, son manque de sincérité et de franchise, et le vague de ses imputations. Le 18 septembre, M. Marsan accuse. Le 19 il dit au *Journal* qu'il ne retire rien de ce qu'il a dit la veille. Le 21 il retire une partie de ce qu'il a dit le 18. Le 9 octobre, il ne retire plus rien, mais il ne veut ni dire précisément à qui s'adressent ses accusations, ni précisément de quelles personnes il parle. De bonne foi, qui peut prendre au sérieux une pareille accusation? Et comment un Bureau catholique, qui se dit sérieux, n'a-t-il pas obligé, par un vote unanime, l'accusateur ou bien à préciser nettement les faits sur lesquels se base son accusation, ou bien, s'il en était incapable, à subir une censure qui eût dégagé la responsabilité du Bureau? Un Bureau catholique ne le devait pas seulement à la qualité de l'accusé, il le devait à sa propre dignité. Jusqu'à un certain point, M. Marsan était légitimé à se réclamer de l'approbation de tous ses collègues canadiens français alors présents; ils ont manqué à leur devoir comme un gentilhomme et un chrétien n'y doit jamais manquer.

On veut traîner dans un journal un curé de cette ville afin qu'il réponde à des accusations dont personne ne connaît le sens précis et la portée. On avoue que les imputations qui lui sont reprochées par M. Marsan résistent à la preuve, mais on n'insiste pas, et par conséquent qu'ils n'ont été nullement prouvés par personne; et cependant on lui prête, du haut d'un journal protestant, qu'il doit respecter l'indépendance du Bureau; comme s'il avait voulu retirer au Bureau l'administration du temporel des écoles. Où est le sérieux et la logique? (V. *Citizen* du 20 oct.)

Si M. Marsan et ses collègues canadiens-français, présents à la séance du 18 septembre, eussent compris quelque chose à des convenances qu'il n'est pas permis à un gentilhomme et à un chrétien d'ignorer, surtout quand il exerce les fonctions très honorables de commissaires des écoles catholiques, voici comment ils eussent procédé : M. Marsan, après avoir brièvement exposé les faits et les convenances, qu'il n'est pas permis à un gentilhomme et à un chrétien d'ignorer, surtout quand il exerce les fonctions très honorables de commissaires des écoles catholiques, voici comment ils eussent procédé : M. Marsan, après avoir brièvement exposé les faits et les convenances, qu'il n'est pas permis à un gentilhomme et à un chrétien d'ignorer, surtout quand il exerce les fonctions très honorables de commissaires des écoles catholiques, voici comment ils eussent procédé : M. Marsan, après avoir brièvement exposé les faits et les convenances, qu'il n'est pas permis à un gentilhomme et à un chrétien d'ignorer, surtout quand il exerce les fonctions très honorables de commissaires des écoles catholiques, voici comment ils eussent procédé :

CHAS. J. BOTT, P. S. — Cet office n'aura de durée que pendant quinze jours.

VENTE PAR ENCAN — DE — HARDES-FAITES, Etouffes, Etc. Dans l'édifice de P. A. Charbonneau, d'Ottawa.

Vendredi, 26 Octobre 1888.

On vendra par encan sur les lieux, No. 233, rue Wellington, à un prix dans la mesure du possible, tout le stock de marchandises en magasin, tous les meubles, livres et crédits appartenant au débiteur insolvable ci-dessus.

Le stock de Harde et Tweeds s'élève d'après l'inventaire à \$2,000. Meubles de Magasin, 413. Livres et crédits, 107.

On peut visiter le magasin et les livres d'inventaire en s'adressant au sous-signe.

Vente à la hâte par A. B. MACDONALD, P. LARMONTH, Excuseur, Syndic, Ottawa, 21 Oct. 1888.

CHEAPSIDE Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts. Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts. Dans toutes les plus fraîches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Boutons, qualité supérieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente \$1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est rendu; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournir du vieux stock. Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers jours.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Defiez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des entreprises de vilains marchands.

CHEAPSIDE RUE SPARKS.

JEUDI, 25 OCTOBRE 1888.

A notre humble avis la faute du Bureau est plus grave encore.

Qu'un commissaire parle avec irréflexion, cela se conçoit, surtout quand il s'agit de certains commissaires; mais qu'un des membres présents, le parle des canadiens français n'ait vu la révolte inconvénance de pareils procédés; qu'après bientôt un mois de réflexion il ne se soit trouvé personne pour présenter une motion de protestation ou de censure, cela ne se conçoit pas de la part d'un bureau des écoles catholiques.

Non, messieurs, vous ne respectez ni les prêtres, ni les religieux, ni les religieuses. Vos protestations isolées et solitaires ne le feront croire à aucun homme sérieux. Sachez le bien, le respect ne consiste pas dans les paroles que dans les actes et les procédés. Or comment qualifierons nous vos procédés dans la séance du 18 septembre et dans celle du 9 octobre dernier? Comparez-les et que le public compare votre manière d'agir et de procéder avec les procédés que nous avons indiqués tout à l'heure et voyez jusqu'où vous avez poussé la délicatesse, le savoir-vivre et le respect religieux dû au clergé. Ou si vous ne comprenez pas la parole et le langage de votre conduite, comment vous croyez-vous assés d'intelligence et de sens chrétien pour siéger dans un bureau qui a la prétention d'être le représentant de l'administration temporelle de nos écoles qui lui appartient de droit, mais la direction des écoles elles-mêmes.

Des accusations contre le clergé, passons aux accusations contre les Frères et les Sœurs qui dirigent les écoles de la ville.

RAPHAEL, 119 RUE RIDEAU.

\$1.25 Pour le montant ci-dessus-mentionné en monnaie courante du Canada, nous procurerons à n'importe quelle une paire de chaussures propres à la marche en automne.

CHAS. J. BOTT, P. S. — Cet office n'aura de durée que pendant quinze jours.

VENTE PAR ENCAN — DE — HARDES-FAITES, Etouffes, Etc. Dans l'édifice de P. A. Charbonneau, d'Ottawa.

Vendredi, 26 Octobre 1888.

On vendra par encan sur les lieux, No. 233, rue Wellington, à un prix dans la mesure du possible, tout le stock de marchandises en magasin, tous les meubles, livres et crédits appartenant au débiteur insolvable ci-dessus.

Le stock de Harde et Tweeds s'élève d'après l'inventaire à \$2,000. Meubles de Magasin, 413. Livres et crédits, 107.

On peut visiter le magasin et les livres d'inventaire en s'adressant au sous-signe.

Vente à la hâte par A. B. MACDONALD, P. LARMONTH, Excuseur, Syndic, Ottawa, 21 Oct. 1888.

CHEAPSIDE Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts. Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts. Dans toutes les plus fraîches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Boutons, qualité supérieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente \$1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est rendu; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournir du vieux stock. Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers jours.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Defiez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des entreprises de vilains marchands.

CHEAPSIDE RUE SPARKS.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA." JOURNAL QUOTIDIEN ET

HEBLOMADAIRE, B J R É A U X

414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS 116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

On exécute à ce bureau

TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS

TELLES QUE, BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur billet, Demandes de plaider, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiat, Inscriptio, Etc., etc., etc.

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres d'invitation, Etc., etc., etc.

LE TOUT, SUR BON PAPIER

ET A DES PRIX TRÈS BAS

Pour les Grefiers et les Commissaires

Livres, Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traites, Enveloppes, Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurations, Quitances, Transports, Protêts, Obligations, Etc., etc., etc.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE Un an pour la ville \$4.00 " En dehors de la ville \$5.00

EDITION HEBDOMADAIRE Un an \$1.00 " En dehors de la ville \$1.50

CHS. DESJARDINS, AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

HOTEL RUSSELL, NO 26 RUE SPARKS — OTTAWA —

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis: \$40,000,000

Marchand de Boyaux à incendie et tous les articles de marchandises en caoutchouc commencent à recevoir une attention particulière.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

Le SOUS-SIGNE a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et de Tailleur au numéro 84, rue Lyon et est prêt à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

W. B. BRADLEY, 84 rue Lyon.

Poêles de Passage, Poêles de Salles à Dîner, Poêles de Magasin en grande variété, Poêles à Charbon, Chaudières à Charbon, Zinc, Mine, Vernis à tuyaux, En Gros et en Detail. E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER

ÉPICERIES EN GÉNÉRAL

Coin des rues Cumberland et York

Constantement en magasin les épiceries, légumes et toutes sortes de denrées raisonnables. Venant d'ouvrir le nouveau poste de commerce le sous-général compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue St. Patrick, les personnes qui désirent des marchandises à bas prix, ont intérêt de venir me faire une visite.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances

INSPECTER vos POIDS

Allez chez le sous-signe.

PRITCHARD ET ANDREWS

CHASSEURS EN GÉNÉRAL

No. 175 RUE SPARKS

PLUMBAGE CHAUFFAGE ET TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et constructeurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer et en plomb et travaux en cuivre.

Chaudières en cuivre, Valves, Aspirateurs et Boileries.

Wrenches, Ash stons, Caoutchouc, nettoyeurs de toutes sortes d'usines.

Pour recevoir les tuyaux à vapeur et les boilleries.

Lieux d'habitation, Eclairage à huile, et couvert re en "Canada Plate" et tôles galvanisées.

Agée tous les poutres en fer de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

PIERRE FACIAS D. TERRIS.

De la Cour Supérieure, Montréal.

CANADA.

Province de Québec, District d'Ottawa, No. 366.

HONORABLE J. GUSTAVE C. PAPIER, Notaire, un des juges de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal, Département, contre les terres et tenements de J. GUDFROY PAPINEAU, écuyer, notaire, de la cité de Montréal, Déclarateur à savoir :

Deux lots de terre situés dans la paroisse de Sainte-Angele, dans le comté d'Ottawa, dont l'un est numéroté trois-neuf et quarante (39 et 40) des plans et livres de relevé 111 le 1 de la dite paroisse de Sainte-Angele, ce lot est l'un de l'autre et forme une seule et même terre de forme triangulaire avec une maison, deux granges, une curie et autres bâties en bois et en fer.

Pour être vu des la porte de l'Église de la paroisse de Sainte-Angele, le DEUXIÈME JOUR DE NOVEMBRE prochain, à dix heures du matin.

LOUIS M. COUTLIER, Notaire, Bureau du Sieu, 41 rue St. Patrick, 10 Octobre 1888.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix extrêmement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock qui nous avo s'actuellement en mains.

P. FARRELL, No. 512, rue Sussex, Ottawa.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse ou aucune autre personne.

EMERIE PELLETIER, Hall 5 octbre 1888.

On demande une personne pour avoir soin de deux enfants. S'adresser au No. 215, rue Daly.

On demande une cuisinière de première classe, avec un servante pour se rendre généralement utile. S'adresser à F. HALLUT, No. 165 rue M. R.

A LOUER

Une maison située sur la rue Inverness, No. 72, en face de l'ancien parc, 6 Hm. Bonne cour, remise et étable, et aussi un grand magasin qui sera très utile au printemps prochain. Conditions faciles.

M. R. FOREST, Prop.

A VENDRE, un piano le premier lisse en vertu d'un marché et à des conditions très faciles. S'adresser au No. 279 rue l'Église.

A VENDRE, 1,000 cordes de bois franc (sec), de \$3.00 à \$3.50 la corde, chez CHARD O'NEIL, en arrière des magasins militaires, Bassin du Canal.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B., (Successeur de L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRACKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. OTTAWA ET QUEBEC

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON

Avocats, Solliciteurs, Notaires, Etc. Bloc Bay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PHYS DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

A. F. MCINTYRE, S. J. Codeur de la Banque de Montréal.

J. T. YVES LEWIS, Solliciteur de la Banque Union, R. G. CODE.

28-188

GEO. McLAURIN, L.L.B.

AVO. LAT, ETC.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER

Avocat, Solliciteur, Etc.

Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.